

**Délibération n°38**

**Effectif légal du conseil  
communautaire :**  
60

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
60

**Nombre de conseillers  
présents ou représentés :**  
56

**Nombre de votants :**  
56

**Date de convocation :**  
31 janvier 2024

**Date d'affichage de la liste des  
délibérations :**  
14 février 2024

**Objet : Tableau des effectifs :  
actualisation au 1er mars 2024**

**L'AN deux mille vingt-quatre, le mardi 06 février**, le conseil communautaire, convoqué le 31 janvier 2024 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, M MAGNET Fabrice, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**  
M DAIN Denis, **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir* à M PECOUL Pierre,
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric,
- M DEAT Alain *a donné pouvoir* à M DE ABREU Jérôme,
- M MAGNOUX André *a donné pouvoir* à Mme VAUGIEN Evelyne,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine *a donné pouvoir* à M VILLAFRANCA Grégory,
- M RESSOUCHE Bruno *a donné pouvoir* à M BELDA José,
- M ROUGEYRON Denis *a donné pouvoir* à Mme DE MARCHI Véronique,
- Mme VEYLAND Anne *a donné pouvoir* à Mme BERTHELEMY Hélène,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant.

*Absents :*

- Mme LAFARGE Anne-Catherine,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie,
- Mme PANIAGUA Murielle,
- M WEINMEISTER Nicolas.

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : Mme NIORT Nathalie**

## **Rapport n°38 – Tableau des effectifs : actualisation au 1er mars 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 311-1 à L. 372-2 relatifs aux recrutements,

Considérant qu'un agent du service remplacement des crèches ne peut plus exercer ses missions d'agent de crèches, après avoir été déclaré inapte à l'exercice de ses fonctions,

Considérant la nécessité de modifier la filière de rattachement d'un adjoint administratif qui exerce des missions qui relèvent de la filière du patrimoine,

Considérant la nécessité de modifier la filière de rattachement d'un adjoint du patrimoine principal de 2ème classe qui exerce des missions qui relèvent de la filière technique,

Considérant la pérennisation d'un contrat de projet chargé d'études assainissement et eau potable,

Considérant la nécessité de renforcer le service hygiène et sécurité de la Direction des Ressources Humaines par un conseiller prévention,

Considérant la nécessité de se doter de l'ingénierie nécessaire à la production d'énergies renouvelables et à l'amélioration de la performance énergétique bâtiminaire,

Considérant le besoin du service Environnement et Urbanisme,

Considérant le besoin d'un poste supplémentaire au service des finances afin de permettre la mutualisation de ce service auprès de nouvelles communes,

Considérant l'inscription sur liste d'aptitude par promotion interne de deux agents, et en vue de les nommer sur ces grades,

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2024,

Considérant l'avis du comité social territorial du 29 janvier 2024,

**Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Président, et à l'unanimité, décide les créations et suppressions des postes suivants, à la date d'effet inscrite dans le tableau pour des nécessités de service et suite à inscription sur la liste d'aptitude de promotion interne :**

Postes créés	Motif	Postes à supprimer	Service	Date d'effet
Un poste d'adjoint technique à temps complet	Remplacement d'une mobilité interne suite à inaptitude définitive	-	Petite enfance / Parentalité	01/03/2024
Un poste à temps complet d'adjoint du patrimoine	Transformation de poste pour changement de filière	Un poste à temps complet d'adjoint administratif	Culture	01/03/2024
Un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	Transformation de poste pour changement de filière	Un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet	Culture	01/03/2024
Un poste d'ingénieur à temps complet	Pérennisation d'un contrat de projet emploi non permanent	Contrat de projet ingénieur	Eaux et assainissement	01/06/2024
Un poste du cadre d'emploi de technicien à temps complet	Renforcer la structuration du service	-	Eaux et assainissement	01/03/2024
Un poste à temps complet d'ingénieur territorial	Se doter de l'ingénierie nécessaire à la production d'énergies renouvelables et à l'amélioration de la performance énergétique bâtiminaire	Ingénieur principal	Environnement et Urbanisme	01/03/2024
Un poste à temps complet du cadre d'emploi des techniciens territoriaux	Exercer des missions de chargé de planification	-	Environnement et Urbanisme	01/03/2024

Un poste du cadre d'emploi des techniciens à temps complet	Renfort du service commun hygiène et sécurité	-	DRH	01/03/2024
Un poste du cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet	Renfort du service finances	-	Direction Ressources et Moyens Généraux	01/03/2024
Un poste à temps complet d'ingénieur	Inscription sur liste d'aptitude par promotion interne	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe à la date de titularisation sur le grade d'ingénieur	Eaux et assainissement	01/04/2024
Un poste de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Inscription sur liste d'aptitude par promotion interne	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe, à la date de titularisation sur le grade de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Commande publique	01/04/2024

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.  
A Riom, le 07 février 2024**

**Le Président**

**Frédéric BONNICHON**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*